



CODE DE CONDUITE

CLUB CHASSE & PÊCHE MASKA INC.

Le Club Chasse & Pêche Maska Inc est un organisme à but non lucratif qui regroupe des membres qui partagent des intérêts communs et qui désirent pratiquer leur sport en toute sécurité et dans le respect.

Le but du Code de conduite est de prévenir les débordements interpersonnels qui peuvent résulter quand un grand nombre de personnes sont en interaction lors des activités du Club, le tout conformément au meilleure pratique en matière de gestion et d'administration des rapports sociaux au sein d'une organisation.

Ce Code de conduite s'applique aux membres, aux invités et à tous ceux qui pratiquent leurs activités au sein du Club, sur le site du Club ou organiser à l'extérieur par le Club.

À titre d'exemple, les comportements suivants ne sont pas tolérés et pourront être sanctionnés :

- Les agressions physiques;
-
- Les actes de menace et d'intimidation;
-
- Tout comportement injurieux ou agressif;
-
- Propos ou écrit désobligeant qui n'ont pour but que de dégrader la réputation ou l'intégrité d'un membre et/ou du Club;
-
- Propos ou écrit raciste à l'égard d'un membre ou d'un invité;
-
- Harcèlement sexuel par des gestes ou des propos basés sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle ou des remarques et gestes vexatoires.

Toute personne qui prend connaissance de tout comportement abusif, doit sans tarder en aviser par écrit le Conseil d'administration du Club qui verra à faire enquête et à prendre les mesures requises pour faire cesser tout comportement abusif.

CA 3 novembre 2021